28 octobre 2010 Résultat intermédiaire définitif

CREDIT SUISSE



Offre publique d'acquisition

du

Credit Suisse Group SA, Zurich

portant sur toutes les actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 50 chacune se trouvant en mains du public de

Nouvelle Banque d'Argovie S.A., Aarau

Le 25 septembre 2010, le Credit Suisse Group SA («CSG») a publié l'offre publique d'acquisition (l'«Offre») portant sur toutes les actions nominatives en mains du public de la Nouvelle Banque d'Argovie S.A., à Aarau, («NAB») d'une valeur nominale de CHF 50 chacune («Actions NAB»). Le prix de l'Offre est de CHF 1'000 net en espèces par Action NAB.

RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE DÉFINITIF

Jusqu'à la fin de la durée de l'Offre le 22 octobre 2010, 16h00 HAEC, 32'408 Actions NAB ont été offertes à l'achat au CSG. Cela correspond à 86,47 % des Actions NAB sur lesquelles porte l'Offre.

En tenant compte des Actions NAB déjà détenues par le CSG et la NAB avant la publication de l'Offre, cela signifie que le CSG détient ainsi une participation totale de 99,81 % du capital-actions et des droits de vote dans la NAB à la fin de la durée de l'Offre.

CONDITIONS

L'Offre n'est soumise à aucune condition.

DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE

Un délai supplémentaire de dix jours de bourse court du 29 octobre 2010 au 11 novembre 2010, 16h00 HEC, pour l'acceptation ultérieure de l'Offre.

INFORMATION/ANNONCE

Les actionnaires de la NAB qui détiennent leur(s) Action(s) NAB dans un dépôt et qui n'ont pas encore accepté l'Offre reçoivent les informations sur l'Offre de la banque dépositaire. Ils sont priés de suivre les instructions de la banque dépositaire.

PAIEMENT DU PRIX DE L'OFFRE

Le prix de l'Offre pour les Actions NAB, qui sont présentées à l'acceptation pendant la durée de l'Offre ou le délai supplémentaire, sera payé le 18 novembre 2010 (date d'exécution).

ANNULATION ET DÉCOTATION

Le CSG a l'intention de demander l'annulation des Actions NAB se trouvant encore en mains du public après l'échéance de l'Offre conformément à l'article 33 LBVM.

La NAB a l'intention de faire procéder à la décotation de ses actions de la SIX Swiss Exchange après l'échéance de l'Offre et l'éventuelle annulation des titres.

RESTRICTIONS DE L'OFFRE

Notamment aux États-Unis d'Amérique et au Royaume-Uni. La teneur exacte des restrictions de l'Offre figure dans le prospectus d'offre du 25 septembre 2010. Les restrictions de l'Offre restent en vigueur durant le délai supplémentaire.

DOCUMENTATION

Le prospectus d'offre (en allemand et français) peut être obtenu rapidement et sans frais auprès du Credit Suisse AG, Zurich (téléphone: +41 44 333 43 85, fax: +41 44 333 35 93 ou e-mail: equity.prospectus@credit-suisse.com).

BANQUE MANDATÉE

CREDIT SUISSE AG

NOUVELLE BANQUE D'ARGOVIE S.A. Actions nominatives d'une valeur nominale de

CHF 50 chacune

Numéro de valeur ISIN Symbole-ticker

397 719 CH 000 397719 3 NAAN

Investment Banking • Private Banking • Asset Management

